



SELAVIP

LATIN AMERICAN, AFRICAN AND ASIAN
SOCIAL HOUSING SERVICE

APPEL À projets SELAVIP 2026

15 avril au 15 juin 2025





SELAVIP

LATIN AMERICAN, AFRICAN AND ASIAN
SOCIAL HOUSING SERVICE

INTRODUCTION

SELAVIP est une fondation privée qui soutient des projets d'habitat, de régularisation de terrains et de systèmes sanitaires en faveur de familles vivant en situation de pauvreté extrême dans les villes situées en Asie, Afrique subsaharienne et Amérique Latine, en ce inclus les Caraïbes. Nous mettons l'accent sur "l'urgence sociale extrême", c'est à dire les personnes qui habitent dans des conditions précaires et de sécurité quasiment inexistante. Nous savons que des millions de familles pauvres n'ont pas la possibilité d'accéder à des programmes conventionnels d'aide au logement, soit parce qu'il n'existe pas de tels programmes soit car les politiques publiques ne considèrent pas ces familles. C'est pourquoi SELAVIP désire offrir des alternatives accessibles à celles-ci.





SELAVIP

LATIN AMERICAN, AFRICAN AND ASIAN
SOCIAL HOUSING SERVICE

OBJECTIFS DE SELAVIP

- ✓ Contribuer à l'amélioration des conditions de vie en milieu urbain des familles les plus démunies vivant en Amérique latine, en Asie et en Afrique subsaharienne.
- ✓ Soutenir les ménages qui sont forcés de vivre dans des conditions de surpeuplement et où une vie familiale complète et en bonne santé n'est tout simplement pas possible ou dans lesquels le risque d'expulsion est constant.
- ✓ Obtenir un titre foncier pour les plus pauvres d'entre les pauvres dans les bidonvilles urbains
- ✓ Promouvoir et exécuter des projets permettant l'accès à l'eau potable, les équipements sanitaires et égouts pour les communautés urbaines
- ✓ Promouvoir des concepts de logements qui peuvent évoluer avec le temps et qui servent de référence et d'exemple à reproduire, tant dans le contexte local qu'international.
- ✓ Soutenir la construction de toilettes et/ou latrines offrant une certaine intimité aux familles et respectueux de l'environnement.
- ✓ Contribuer à l'implémentation de solutions durables.
- ✓ Développer des partenariats avec les autorités locales et des sponsors.
- ✓ Influencer les politiques de logement public pour soutenir les besoins des plus pauvres en matière de logement urbain.
- ✓ Mobiliser de nouvelles sources de financement pour soutenir les besoins des plus pauvres en matière de logement urbain.
- ✓ Partager le savoir-faire sur la manière de répondre aux besoins des plus pauvres en matière de logement urbain.
- ✓ Encourager le développement de concepts de construction efficaces pour répondre aux besoins des plus pauvres en matière de logement urbain



SELAVIP

LATIN AMERICAN, AFRICAN AND ASIAN
SOCIAL HOUSING SERVICE

7 TYPES DE SOLUTIONS



ASPECTS À CONSIDÉRER POUR LA PROPOSITION

Nous vous invitons à consulter les exigences et les informations générales pour postuler à un projet sur notre site Internet:

<https://www.selavip.org/en/informacion-y-requisitos-generales/>

VÉRIFIEZ LES EXIGENCES ICI

APPORT FINANCIER PAR SOLUTION CONSTRUCTIVE

Nous vous invitons à consulter les contributions par projet, famille et type de solution sur notre site web:

<https://www.selavip.org/en/informacion-y-requisitos-generales/#bloque03>

CONSULTEZ LES CONTRIBUTIONS ICI

**SELAVIP**LATIN AMERICAN, AFRICAN AND ASIAN
SOCIAL HOUSING SERVICE

CRITÈRES DE SÉLECTION

Compte tenu du grand nombre de requêtes concernant les critères d'évaluation appliqués par SELAVIP à chaque projet, il est signalé que les éléments suivants seront considérés comme pertinents pour ce processus:

- 1.** Projets qui impliquent **d'autres sources de financement** et qui ne demandent pas seulement le montant total à SELAVIP (ces ressources doivent être formellement vérifiées au cas où le projet est sélectionné).
- 2.** **Le travail avec les autorités locales et / ou d'autres organisations** qui permettent d'aborder d'autres aspects pertinents de la lutte contre la pauvreté, d'un point de vue économique, socioculturel et / ou environnemental, sera très appréciés.
- 3.** Formation impliquant les familles dans leur lutte constante en vue de vaincre la pauvreté.
- 4.** Les projets qui peuvent avoir un impact plus important en termes de nombre de solutions et qui sont soutenus par d'autres organisations seront hautement valorisés.
- 5.** Un intérêt particulier sera accordé aux projets qui traitent du problème du **logement** et de **l'assainissement** en faveur des familles dans les **zones urbaines**.
- 6.** En ce qui concerne les **politiques d'égalité des genres**, les femmes devraient être considérées comme cessionnaires et propriétaires dans les projets liés à la régularisation des terres et à l'habitat.
- 7.** Les projets dans lesquels des terrains sont données par les pouvoirs publics et des acteurs sociaux seront fortement privilégiés dans la sélection.
- 8.** **En ce qui concerne les toilettes et les latrines, l'accent sera mis sur les toilettes communautaires plutôt que sur les toilettes individuelles qui deviennent moins prioritaires pour Selavip.**
- 9.** Les latrines à fosses septiques et les latrines sèches seront mieux évaluées par SELAVIP car elles sont respectueuses de l'environnement.
- 10.** **Le fait d'avoir déjà travaillé avec des ONG qui ont prouvé par le passé qu'elles étaient capables d'assurer une bonne exécution dans les délais impartis constituera un facteur positif dans le processus de sélection.**



CRITÈRES DE SÉLECTION

11. Il sera pertinent d'inclure le plus grand nombre d'antécédents techniques (plans, etc.) afin de mieux comprendre le projet.

12. Les projets qui encouragent la participation citoyenne et le volontariat pour exécuter certains travaux représenteront un objectif qui sera pris en compte.

13. Les projets qui favorisent la régularisation de la propriété foncière seront privilégiés et pour ceux-ci la période d'exécution doit être appropriée (ils peuvent durer plus d'un an), il sera également nécessaire de spécifier clairement les processus juridiques en vue d'atteindre cet objectif.

14. Pour les projets favorisant la régularisation de terrains, il convient de prendre en compte les éléments suivants:

- ✓ Tenir compte du délai approprié pour la mise en œuvre, qui dans de nombreux cas est supérieur à un an.
- ✓ Il est très important de spécifier clairement les processus légaux que chaque pays a mis en place à cet effet.
- ✓ Incorporer les problèmes susceptibles d'être rencontrés et indiquez s'il existe une réelle possibilité de les surmonter.
- ✓ Indiquer clairement quel sera l'objectif du projet.

15. Les maisons avec étage seront spécialement appréciées, surtout dans les zones urbaines où la disponibilité de terrain est rare.

16. Les projets proposant des solutions qui utilisent de manière significative des matériaux recyclés et qui ont un impact sur la gestion des déchets seront très appréciés.

17. Les ONG doivent prêter attention au fait qu'elles doivent définir, dans le formulaire de demande du projet, le type de matériaux qu'elles utiliseront pour la construction des maisons. Si cela n'est pas bien défini, SELAVIP prendra en compte la plus petite contribution.

**SELAVIP**LATIN AMERICAN, AFRICAN AND ASIAN
SOCIAL HOUSING SERVICE

CRITÈRES D'EXCLUSION

- ✗ Les projets d'infrastructure tels qu'hôpitaux, orphelinats, écoles, églises, centres de formation ou les projets de génération de revenus seront déclarés inadmissibles.
- ✗ Les projets qui impliquent l'utilisation de matériaux contenant de l'Amiante (ou Asbestos) dans le processus de construction seront déclarés inadmissibles.
- ✗ Tous les projets qui ne satisfont pas les critères de sélection ou les objectifs de SELAVIP ne seront pas évalués, ils seront par conséquent déclarés inadmissibles.
- ✗ Toute ONG qui a actuellement un projet en cours d'exécution en 2024 (et avant), si elle souhaite soumettre une nouvelle initiative, aura un délai pour soumettre le rapport final (en considérant 100 % des solutions construites) avant le 15 juin 2025, sinon leur nouveau projet ne sera pas accepté. Une exception sera faite, d'une part, pour les ONG dont les projets remontent à 2024 et qui ont convenu d'un nouveau délai avec SELAVIP avant la publication du présent appel et, d'autre part, pour les ONG sélectionnées pour deux ans.

CONSIDÉRATIONS SPÉCIALES POUR LES PROJETS EN INDE ET AU BANGLADESH

- ✗ Toute ONG indienne qui ne joint pas un certificat FCRA valide à la date de soumission du projet sera considérée comme inéligible.
- ✗ Toute ONG bangladaise ne joignant pas un certificat du Bureau des affaires des ONG (NGO Affairs Bureau) en cours de validité à la date de soumission du projet sera considérée comme inéligible.



SELAVIP

LATIN AMERICAN, AFRICAN AND ASIAN
SOCIAL HOUSING SERVICE

DATES D'INTRODUCTION DES PROJETS



Nous invitons toutes les organisations et les communautés locales des pays en voie de développement à envoyer leurs projets à partir du **15 avril jusqu'au 15 juin 2025 inclus**.

AU SUJET DE DONATIONS PRIVÉES AUX PROJETS

Au cours des 6 dernières années, certaines sociétés privées ont été invitées par SELAVIP à soutenir le financement de certains projets dans le cadre de leur responsabilité sociale avec le droit à un meilleur habitat. Dans la plupart des cas, elles ont voulu se joindre en travaillant en tant que volontaires directement dans les projets, en apportant un soutien technique, en générant des alliances stratégiques pour de futurs projets et / ou en livrant du matériel.

Nous apprécions ces initiatives et nous ne voulons pas qu'elles soient sporadiques mais plutôt qu'elles deviennent un espace permanent de travail conjoint et de soutien aux familles les plus pauvres.

C'est pourquoi il convient de signaler que pour certains projets, une partie de la contribution que SELAVIP a accepté de financer pourrait être fournie sous forme de matériel. Par conséquent, il est nécessaire que toutes les organisations participantes gardent cela à l'esprit lorsqu'elles postulent dans le cadre de la transparence de nos appels.





SELAVIP

LATIN AMERICAN, AFRICAN AND ASIAN
SOCIAL HOUSING SERVICE

SELECTION

Toutes les propositions de projets introduites durant le délai indiqué seront évaluées objectivement en fonction de critères quantitatifs et qualitatifs par une équipe de professionnels qui détermineront si un projet est admissible ou non. **Comme chaque année SELAVIP reçoit BEAUCOUP plus de projets qu'il n'est possible de financer, SELAVIP sélectionnera de manière stricte les projets qui reflètent le mieux les critères de sélection mentionnés auparavant et les objectifs établis par SELAVIP. Nous encourageons les ONG à envoyer des propositions qui s'ajustent clairement à nos critères de sélection.**

La sélection finale est réalisée par le conseil d'administration de SELAVIP en Belgique. Là l'évaluation des projets est à nouveau considérée et le nombre de projets s'ajuste au budget disponible.

Il est important pour les ONG de prendre en compte que, dans certains cas, certaines initiatives ne pourront être financées que partiellement, ce qui impliquera que leur projet, une fois sélectionné, puissent faire l'objet d'un ajustement un ajustement entériné de quantités de familles et de la contribution de SELAVIP. Ce sera ensuite communiqué à l'ONG avant de signer l'accord.

Si une organisation rejette les modifications proposées et ne souhaite pas poursuivre le processus, les projets sur la liste d'attente pourront dès lors être sélectionnés.

SELAVIP souhaite également informer toutes les organisations que les critères de sélection et les scores obtenus par chaque projet ne seront pas divulgués car il s'agit de directives internes et réservées de la Fondation où la plupart des indicateurs mesurés sont objectifs, et il est impossible de fournir ces données car elles devraient être comparées avec tous les projets qui ont été déclarés éligibles.

Finalement, les projets approuvés seront informés en novembre **2025**:

- ✓ Sur notre page WEB : **www.selavip.org**
- ✓ Directement sur notre plateforme : **www.application.selavip.org**
- ✓ Au **mail** informé par chaque ONG dans le système.